



Bulletin municipal de SAULCHERY N°24



Bonne rentrée à tous !



Le mot du Maire



Après des jours de canicule éprouvante pour beaucoup d'entre nous, le mois de septembre pointe son nez à l'horizon. Déjà la rentrée des classes est là et l'automne s'annonce, c'est aussi le moment de faire un point sur les événements écoulés et l'actualité de ce premier semestre.

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux hydrauliques du coteau viticole est en cours. Fin septembre nous connaissons le nom de l'entreprise retenue et le montant réel de ceux-ci, la Déclaration d'Intérêt Général, et toutes les autorisations et procédures administratives qui sont en cours d'établissement pour être présentés aux autorités compétentes par le maître d'œuvre et la chambre d'agriculture qui nous assiste dans ces lourds dossiers.

Le ravalement de l'école maternelle et de son logement a été effectué au mois de juillet. Un petit air de jouvence flotte de nouveau sur ce bâtiment construit en 1962, et réhabilité entièrement sur deux ans.

Nous attendons l'intervention de l'entreprise Leblanc de Charly pour la réfection programmée de la toiture de l'église côté nord, les travaux de modification du carrefour de Montoizelle et de son allée seront effectués après les vendanges, ainsi que la réfection de l'égout pluvial qui pose problème route nationale. Les travaux de récupération des sépultures du cimetière vont également être réalisés.

L'animation de la commune est toujours présente pour preuve : la traditionnelle chasse aux œufs pour les enfants du lundi de Pâques, la réussite de la brocante du mois de juin ou le froid nous a épargné ; mais pas l'orage arrivé avec force sur les coups de 16 heures nous a obligés à replier avec précipitation le matériel. Enfin, belle réussite et grosse affluence à la fête champêtre de la fin juillet où tout le monde a passé un bon moment de rencontres, de convivialité et de rires. J'en profite pour remercier les "Sam's Majors" pour leurs démonstrations, merci au restaurant "La Terrasse" et à ceux qui prêtent leurs bras pour le bon déroulement de cette journée.

Toujours malheureusement aussi les mêmes problèmes d'incivilité sur la commune où des camions entiers de détritiques sont déversés sauvagement le long du chemin vert, ou aux abords des bennes à verre, et puis aussi les feux de végétaux et autres, malgré les arrêtés, municipal et préfectoral, et tant pis pour les voisins qui profitent généreusement des fumées !!!

Bien cordialement

Le Maire,
Claude PAUDIÈRE

Naissances

8 naissances dont :
Sahona, Claudia, Julia PREVOST est née le 06 avril 2018
An-Nisa, Meriem PLANESSE GULERYUZ est née le 06 avril 2018



Décès

4 décès dont :
Kalman NADJ nous a quittés le 18 avril 2018
Jean JAWORSKY nous a quittés le 18 juin 2018



Baptême civil

Célébration du baptême civil de Luka
PROY le 30 juin 2018



Mariages



Tetiana KUZNETSOVA et Philippe
GIORIA se sont mariés le 19 janvier
2018



Sylvie RIBEIRO et Thierry JALLAT se
sont mariés le 16 juin 2018

Mariages



Nicole FABRE et Patrice MORLET
se sont mariés le 07 juillet 2018



Audrey BERTHIER et Sébastien
LEMENU se sont mariés le 04 août
2018



Stéphanie DEMONTIS et Daniel
IBOR se sont mariés le 18 août
2018

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi : de 15h à 18h
Mardi - Jeudi - Vendredi : de 9h à 12h

Adresse : 127 route Nationale 02310 Saulchery
Téléphone : 03 23 70 16 87
Adresse email : mairie@saulchery.fr



Travaux



École avant travaux



École après travaux

Informations administratives

LE PACS :

La procédure de conclusion et d'enregistrement du PACS est une procédure administrative. Le PACS est une union civile entre deux personnes de même sexe ou de sexe différent. Les futurs partenaires doivent suivre une procédure administrative spécifique pour conclure le PACS. L'enregistrement du PACS s'effectue auprès de l'officier d'état civil en mairie (le maire) ou auprès d'un notaire.

Certaines formalités administratives et certains documents sont nécessaires à la conclusion du PACS. La démarche de conclusion et d'enregistrement du PACS est une démarche simple contrairement aux formalités lourdes du mariage. Le dépôt des documents nécessaires doit être effectué à la mairie ou chez le notaire du lieu de résidence commune des partenaires. En effet, depuis le 1er novembre 2017, les partenaires ont la possibilité d'enregistrer le PACS à la mairie du lieu de résidence commune.

Avant toute chose, **les partenaires doivent remplir certains critères pour avoir le droit de se pacser** : Ils doivent être majeurs et capables juridiquement. Ils doivent de plus ne pas être déjà liés par le mariage ou le PACS à une autre personne. L'existence de liens d'alliance ou familiaux entre les partenaires est formellement interdite.

La rédaction d'un **testament dans le cadre du PACS** est une démarche facultative mais fortement recommandée.

Le PACS n'envisage pas la succession des partenaires entre eux. Ils ne sont pas héritiers l'un de l'autre. Il est donc fortement conseillé aux partenaires d'établir un testament à la conclusion du PACS. Ce testament permettra au partenaire survivant d'hériter d'une part de la succession de son partenaire si celui-ci décède. Le moyen le plus sûr pour palier à l'absence de droits de succession dans le cadre du PACS est le testament.

RECENSEMENT MILITAIRE 3ème Période 2018

Les jeunes gens, Filles et Garçons

- Nés en juillet, août et septembre 2002
- Agés de 16 à 25 ans (pour régularisation, si le recensement n'a pas été effectué dans les périodes souhaitées)

sont invités à se rendre en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat, afin de se faire recenser munies :

- Du livret de famille,
- D'un justificatif de domicile,
- De leur carte d'identité.

Avant le 10 octobre 2018.

Le représentant légal peut effectuer la démarche, en cas d'impossibilité de l'intéressé(e).

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE :

RAPPEL : dépôt des inscriptions avant le 31 décembre 2018.

Dès le 1er janvier 2019, La LOI n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales se verra appliquée.

À retenir : une date limite d'inscription pour chaque scrutin sera fixée dans le cas général au 6ème vendredi précédant le scrutin.

Les Anciens Combattants de Saulchery, 6 mai 2018



Opération brioches



Apei des 2 Vallées
Sud de l'Alsine

ACCÈS À L'AUTONOMIE, À L'ÉCOLE, AUX LOISIRS, AUX SOINS,
AU TRAVAIL POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

**NOUS AIDER
A GAGNER
NOS COMBATS,
C'EST SIMPLE
COMME
UNE BRIOCHE**

Du 1^{er} au 7 octobre 2018


www.operation-brioche.org

Les personnes handicapées aspirent à vivre comme tout le monde, mais il reste encore beaucoup à faire pour que cela soit possible.

Avec votre soutien, nous pouvons développer des projets concrets et agir pour une société inclusive et solidaire.

Avec le soutien de :



Distribution à SAULCHERY à partir de 9h le DIMANCHE 7 OCTOBRE 2018

Repas ou colis des anciens



Bientôt il faudra choisir pour les Saulchériens âgés de 65 ans ou plus : repas ou colis. Dans les deux cas c'est bon mais au repas vous risquez en plus de passer un bon moment !

À méditer



Il est regrettable de constater lors de nos promenades quotidiennes que certains d'entre nous ne semblent pas avoir intégré les règles fondamentales de savoir vivre... En effet des déchets fleurissent régulièrement proches des dépôts volontaires de verre... Quand ce ne sont pas carrément des encombrants! Que dire? Que faire? Expliquer encore et toujours qu'une déchèterie pourtant si proche est disponible..Que notre employé communal n'est absolument pas là pour s'occuper de cela et que le temps qu'il passe à ramasser ces ordures est un temps précieux perdu pour l'entretien des biens communaux....

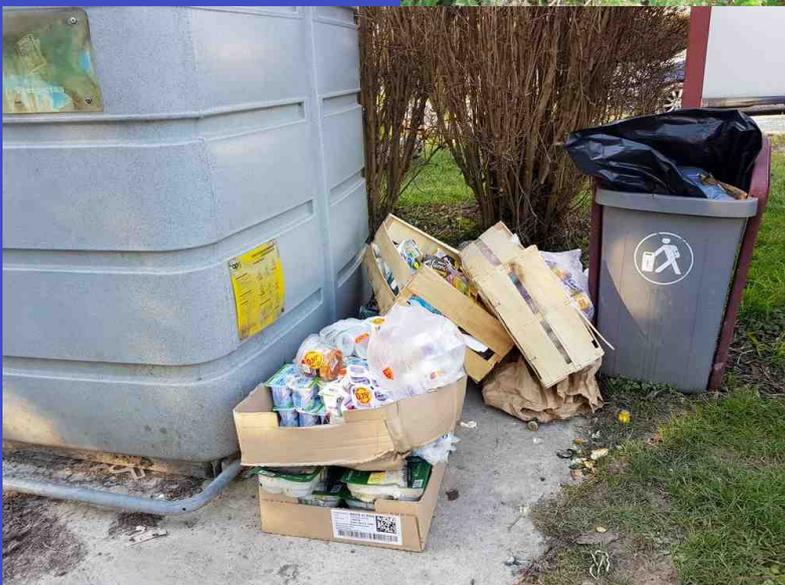
Cela coûte de l'argent, un argent récolté sur nos impôts alors que chacun possède un accès compris dans son forfait d'ordures ménagères à la déchèterie... Nous payons tous donc deux fois pour une minorité...Si le souci est juste le transport des déchets nous sommes suffisamment civilisés pour oser demander à son voisin une aide au transport...

Il n'est ici pas question d'écologie mais juste de savoir-vivre ensemble.

Imaginez si chacun mettait tout sur le trottoir

notre village serait-il toujours si accueillant ? Il serait regrettable que le conseil municipal doive se pencher sur des sanctions..

A méditer....



Juliette FRANC

Le site internet "Saulchery.fr"



Une démarche administrative à faire ? Acte de naissance, permis de construire, passeport etc. Tout est expliqué là : <http://saulchery.fr/mairie/demarches-administratives>.



Quelques éléphants de Maternelle



Bonhommes "patates" de Maternelle



Participation des CP et CE1 aux rencontres chantantes à Nogent l'Artaud le 30 mars.



Fabuleux spectacle précédant la kermesse le 23 juin, remise des dictionnaires au cm2 et des cadeaux aux enseignants et leurs assistants par Monsieur le Maire et des élus.



Animations 2018

La chasse aux œufs du lundi de pâques 2 avril 2018 s'est déroulée aux abords de l'église et de la salle polyvalente ; et non sur le terrain de foot comme d'habitude. La pluie

quasiment incessante nous a obligés à organiser cette chasse aux œufs en terrain moins boueux avec possibilité de se mettre au sec. Dommage, car voir les enfants (et parfois les parents) se rouler dans la paille est toujours un moment récréatif. Mais malgré que la paille manquait, les cachettes elles, ne manquaient pas et les enfants ont cherché avec une grande attention et tous les œufs ont été retrouvés. La fin d'après midi s'est terminée au sec dans la salle, les œufs durs ont été échangés contre des œufs en chocolats et un goûter a été servi. Rendez-vous l'année prochaine.

La fin d'après midi s'est terminée au sec dans la salle, les œufs durs ont été échangés contre des œufs en chocolats et un goûter a été servi. Rendez-vous l'année prochaine.



La brocante de Saulchery s'est déroulée cette année le dimanche 10 juin

et non pas le 1er mai comme d'habitude. Nous avons décidé de décaler la date car durant les 3 dernières années la météo du 1er mai n'était pas clémente. Cette fois, il n'a pas fait froid mais chaud et orageux.

Dès 5h15 nous étions à pied d'œuvre pour monter la tente et le barnum. A partir de 5h20 les premiers exposants se sont présentés. Seuls 54 exposants sont venus, 30 manquaient à l'appel, l'annonce météo des orages est très certainement liée à ces désistements. Les visiteurs et chineurs (moins nombreux que l'année précédente d'après quelques sondages) sont quand même passés nous voir, mais malgré ça, la brocante a été une réussite.

La journée s'est déroulée sans encombre jusqu'à 15h45 environ, heure où tout le monde a remballé (juste à temps) car l'orage était imminent, nous n'avons même pas pris le temps de replier les bâches. A 16h20 il pleuvait de grosses quantités d'eau, mais le matériel était au sec.

Les exposants sont toujours satisfaits de venir à SAULCHERY pour la convivialité et la gratuité de cette brocante.

Merci à Laure, Jacky et leur équipe pour leur participation ainsi qu'aux membres du conseil municipal et aux bénévoles qui participent à l'organisation et au bon déroulement de ce rendez-vous annuel.

Rendez-vous l'année prochaine pour la brocante 2019





La fête champêtre du dimanche 29 juillet 2018 s'est déroulée comme d'habitude dans la joie et la bonne humeur. Le grand soleil était au rendez-vous et une légère brise nous rafraîchissait.

Dès 8h30 nous étions sur le terrain pour monter les barnums. Tout le monde s'est mis en place pour les festivités de la journée.

"Espace Musique" pour les 2 structures gonflables et les jeux anciens en bois.

Les "Sam'S Majors" pour les démonstrations de twirling.

Laure et Jacky pour la restauration (merci à eux d'être toujours présents à nos manifestations). Tout au long de la journée nous avons pu admirer les évolutions des "Sam'S Majors" que l'on peut remercier pour leur participation systématique à notre fête champêtre.

Petits et grands se sont rencontrés devant d'anciens jeux en bois et il est évident en les observant, que sans écran ni manette de jeu, ils s'amuse quand même.

Les enfants apprécient beaucoup les structures gonflables, ils peuvent y sauter et glisser sans risques.

Vers 15h00 les jeux du stade ont commencé. La course du garçon de café, la course en sac, le tir à la corde et pour finir la course à l'œuf. Petits et grands ont participé et cette année en plus grand nombre que l'année dernière. Comme quoi qu'avec pas grand chose (une dizaine de ballots de paille, quelques sacs en toile, une corde solide, des gobelets, des plateaux, de l'eau, des casquettes et des œufs) on passe un après midi très récréatif (merci à Nicolas pour la fourniture de paille, sac et corde). Une journaliste nous a confié que dans la région, il n'y a qu'à Saulchery que l'on peut voir ces jeux qui amusent beaucoup.

Merci à la municipalité et à tous les aidants et participants car sans eux rien ne serait possible.

Rendez-vous fin juillet 2019 et venez encore plus nombreux à la fête champêtre (plus on est de fous plus on rigole).

François DESOEUVRES



Animations 2018



Heures d'ouverture de la bibliothèque-Ludothèque
Mardi : 17h15 - 18h30
Mercredi : 14h - 17h30
Vendredi : 15h30 - 17h30
Vendredi : 14h - 15h30 pour les classes

Mail : saulchery.bibliotheque@orange.fr
Facebook : bibliothèque de saulchery ou amis de la bibliothèque de saulchery
Site Internet : <http://saulchery.fr>, onglet "bibliothèque"
L'inscription est gratuite

Nous achetons très régulièrement de nouveaux livres, romans , policiers, bd etc...

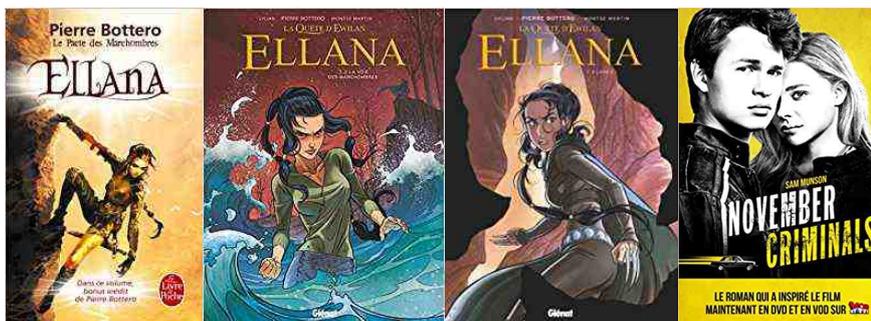


Livres Disponibles en mai 2018

Nouveaux romans juin 2018 :



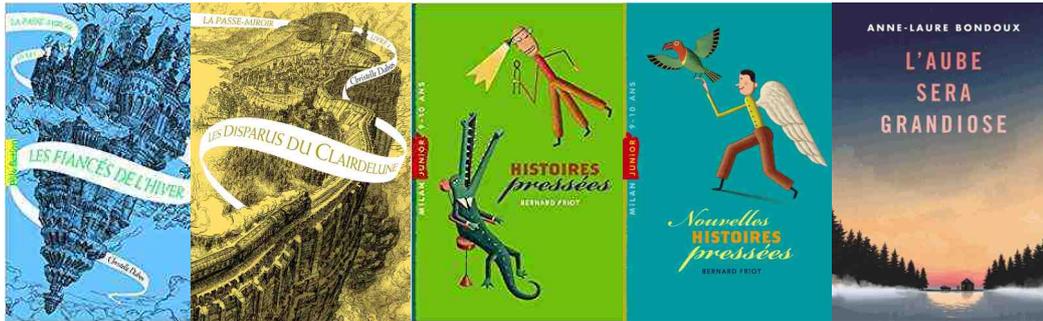
Nous accueillons de plus en plus de lecteurs des communes voisines, ainsi que d'enfants pour les ateliers.
Les ados viennent aussi, nous avons un large choix de BD et de romans jeunesse.



Nouveautés juin 2018, bds et romans jeunesse



Nouveaux policiers avril 2018



Nouveautés avril 2018 romans jeunesse

Samedi 17 mars

Nous avons participé avec "Lire et découvrir" autour de Charly sur Marne à la dictée et l'expo "les bibliothèques font leur cinéma".

Les mercredis : Atelier créatif sur le thème "les planètes" Calligraphie, papier mâché, peinture, théâtre



25 mai expo planète



Mr Joël Le bras est venu faire une conférence sur notre système solaire . Il a su nous faire partager sa passion et son savoir .

Différents ateliers sont organisés les mercredis.
La participation est en général gratuite



Nous recevons les classes le vendredi.
Cette année nous avons offert à tous les enfants un livre ainsi qu'un spectacle et un goûter pour les maternelles.



Participation à la brocante du 10 juin



Brocante de livres permanente à la bibliothèque aux heures d'ouverture



Bonne rentrée à tous
l'équipe bénévole de la bibliothèque
Francine, Aline, Régine, Béatrice

Sauvegarder son Patrimoine en Région Agricole



SAULCHERY, DES VIGNES... ET DES RIVERAINS !

INONDATIONS PAR COULEES DE BOUE

L'épée de Damoclès est toujours au-dessus de nos têtes !... Le premier coup de pelle des travaux hydro viticoles attendus depuis 2010 prend plus de temps à venir que les inondations qui nous tombent dessus... Mais ne désespérons pas !

L'avis d'appel public à la concurrence –comprenez « appel d'offres »- concernant l'aménagement hydraulique du coteau viticole de notre commune a été publié dans l'Union le 15 juin dernier. Le démarrage prévisionnel des travaux est fixé à 2019/2020. Pas de dates précises. La prudence est de mise !

A souligner toutefois –il était temps- la mobilisation des Autorités et des viticulteurs après les orages des 15, 16 et 17 août 2017 et leurs méfaits ! SPRA a été reçue par M. le sous-préfet le 21 novembre 2017. Le 16 mars 2018, Mme Julie MAUVAIS, responsable de l'antenne du SGV à Château-Thierry me recevait sur le même sujet.

Lundi 26 mars 2018, nous étions invités à une réunion destinée à faire le point dans les locaux de la sous préfecture en présence des principaux acteurs concernés : M. le Maire de Saulchery et son premier adjoint, les représentants de la Chambre d'Agriculture, de la DDT et du SGV entre autres. La participation financière des viticulteurs a été confirmée par M. Daniel FALLET, vice président du SGV, et « actée » (dixit) sur une durée de 15 ou 20 ans. Le coût des travaux est évalué à 2,6 millions d'euros. A ce jour, nous ignorons encore l'impact financier des travaux sur les riverains.

Nous en saurons probablement davantage lors du Conseil municipal qui se tiendra en principe fin septembre.

Ceux qui n'étaient pas saulcheriens en 2009 ignorent peut-être que Saulchery a été victime le 14 juin de cette année-là, pour la 7e fois depuis 1983, d'inondations par coulées de boue dont les conséquences ont été désastreuses : plusieurs

habitations de détruites. Par miracle, aucun mort. Restent contraintes et pertes financières subies par les riverains et la commune liées au PPRICb (plan de prévention des risques d'inondations par coulées de boue du fait que Saulchery est dorénavant en zone bleue). Haies, bosquets... Tout a été rasé au bénéfice du vignoble que plus rien n'arrête en cas de fortes précipitations, excepté un effort d'enherbement qui demeure insuffisant.

TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES

Nous continuons de subir tous les ans de mars/avril à août/septembre de généreux épandages qui nous obligent à quitter notre jardin précipitamment et à fermer nos fenêtres pour tenter d'échapper aux effets des produits chimiques répandus dans l'atmosphère. Et cela dès le lever du jour par beau temps au cas où il pleuvrait (risques de mildiou obligent)... même s'il ne pleut pas !

Afin de mettre un terme à cette situation insupportable, nous avons déposé un recours contre M. le Préfet de l'Aisne en novembre 2015 auprès du Tribunal Administratif d'Amiens. L'avocat de GENERATIONS FUTURES spécialisé dans ce domaine (association nationale reconnue d'utilité publique dont nous sommes adhérents et notre leadership dans cette affaire) a pris le relais.

L'audience a eu lieu mardi 27 mars 2018. Bien entendu, SPRA était présente. Malheureusement, le verdict n'a pas été à la hauteur de nos espérances puisque notre légitime demande de réglementation des épandages à proximité des habitations é été rejetée. Principales raisons invoquées : M. le Préfet a publié un arrêté le 29 juillet 2016, arrêté qui ne répond absolument pas à nos requêtes puisqu'il ne concerne pas les riverains. De plus, d'après le Tribunal, M. le Préfet n'était pas le bon interlocuteur ! Il fallait s'adresser à M. le Ministre de l'Agriculture.

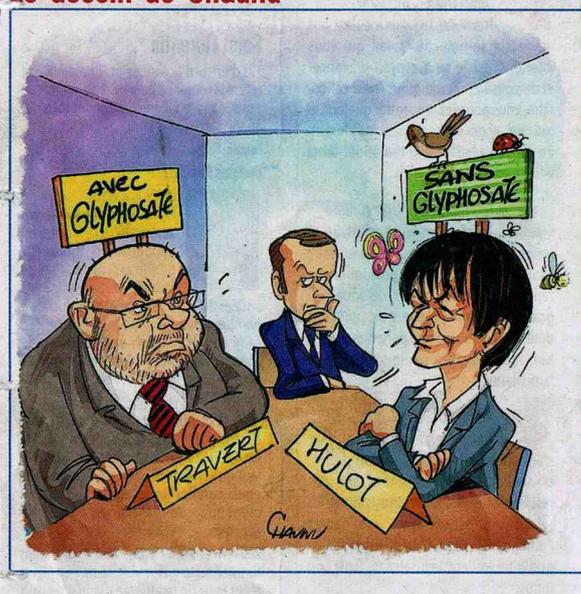
Or, en 2012, nous avons adressé une lettre ouverte à M. Xavier BERTRAND, Ministre de la Santé (à présent président du Conseil Régional), à M. Bruno LEMAIRE, Ministre de l'Agriculture et à Mme Nathalie KOSCIUSKO MORIZET, Ministre de l'Environnement. M. BERTRAND a renvoyé « la patate chaude » à M. Bruno LEMAIRE qui n'a jamais daigné nous répondre. Mme NKM, quant à elle, a fait suivre à M. B. LEMAIRE et nous a renvoyés à M. le Préfet.

Plus fort encore : N. HULOT, Ministre de la Transition écologique et solidaire, à qui nous avons envoyé un dossier consistant le 11 septembre 2017 nous a enfin répondu après plusieurs relances via sa cheffe de cabinet en date du 2 juillet dernier. Elle se charge de saisir le Préfet de l'Aisne ! **Le serpent se mord la queue !** (« Humeur par la Hure » publiée dans l'Axonais du 12 juillet).

Bien entendu, nous avons fait appel du jugement ! Nos avocats vont avoir du grain à moudre !

Afin de ne pas abuser de la surface qui nous est généreusement accordée par la rédaction en chef, je ne m'étendrai pas davantage sur nos actions notamment concernant le glyphosate. Cette petite illustration, publiée par l'Union résume on ne peut mieux la situation !

Le dessin de Chaunu



Ni sur le courrier adressé par nos soins à l'acteur Pierre ARDITI, héros de la série « le sang de la vigne » qui a déclaré dans l'Union du 20 juin être « contre le vigneron bashing » ! Evidemment, pas de réponse. Merci à Mme Brigitte FOURNIE TURQUIN, Conseillère Départementale, qui a apprécié et a réagi par mail dont voici un extrait : **« La réconciliation entre les activités viticoles et l'environnement ne peut qu'engendrer un plus pour tous, populations riveraines, touristes, y compris les viticulteurs champenois qui y verront croître leur santé, leur chiffre d'affaires et leur cote d'amour ! »**

Pour en savoir plus (en attendant la prochaine édition de notre FLASH INFOS), contactez-nous et rejoignez les fidèles adhérents de notre commune si, comme eux, vous considérez que notre combat est juste !

Excellente rentrée pour tous.... Et avec nous !

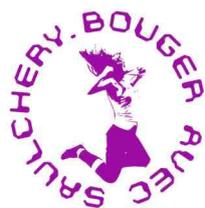
SPRA organise un loto samedi 29 septembre à 19 h, salle polyvalente. De très beaux lots à gagner ! Et surtout... Un agréable moment de détente et de convivialité. Venez nombreux !

Un petit mot encore ! Merci à Marc GERARD, membre de notre Conseil d'Administration, habitant à Domptin, qui n'a pas hésité à mettre gracieusement son groupe électrogène à la disposition de notre valeureux restaurateur « Jacky » lors de la Fête champêtre du 29 juillet. Comme quoi pour SPRA, la solidarité, entre autres valeurs, n'est pas un vain mot !

Cordialement.

Liliane DEVILLERS
Présidente SPRA
03 23 70 06 76

Bouger avec Saulchery



Pour la 5ème année, l'association "Bouger Avec Saulchery" propose des activités de Zumba – Circuit Training - Tai Chi – Renforcement musculaire – Gym Douce – Pilates - Body boxe et Interval Training pour adultes, ainsi que des activités de Zumba et multisports pour les enfants de 6 à 14 ans. Nous proposons des séances de sport pour tous à tout âge de 6 à 70 ans et plus...



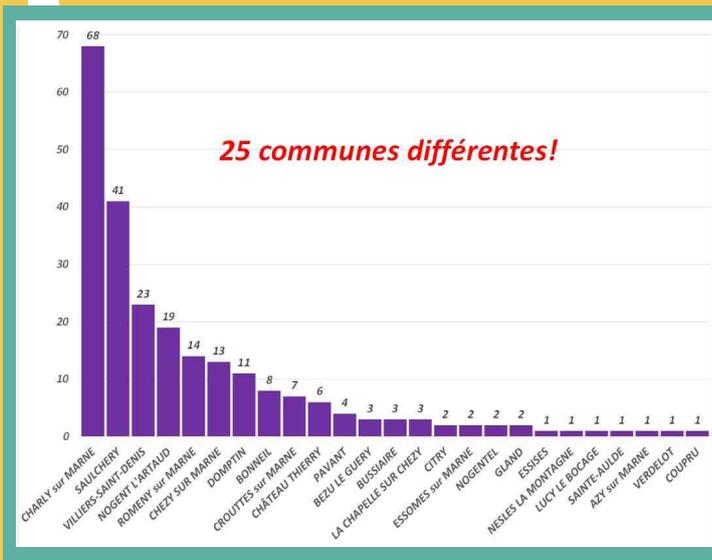
Nos coaches énergiques, sympas et tous diplômés d'état, Amélie Basquin et Amalia, Alexia, Fred de la Team Buttler, vous recevront à la salle polyvalente de Saulchery de septembre à juin.



Plusieurs animations ponctuent notre planning tout au long de l'année, soirée à thème, soirée Halloween, Zumba party... Encore Merci à Laure et Jacky du restaurant "La Terrasse" pour leur enthousiasme et l'aide précieuse qu'ils nous apportent.



L'année 2017-2018 a été clôturée lors de l'assemblée générale du 26 juin dernier. Nos nombreux d'adhérents, (231 en provenance de 25 communes autour de Saulchery), nous ont permis de présenter un bilan positif. Grâce à la confiance de nos adhérents l'équipe de "Bouger Avec Saulchery" a fièrement présenté des comptes équilibrés, les projets, animations et renouvellement des équipements pour 2018-2019. Ce bon bilan nous a permis cette année encore de prolonger les cours jusqu'au 19 juillet. L'équipe de "Bouger Avec Saulchery" tient une nouvelle fois à remercier ses adhérents pour leur assiduité, les Coaches pour leur professionnalisme et la municipalité de Saulchery pour son soutien.



ADULTES		
Lundi	18h00 - 19h00	Pilates
	19h00 - 20h00	Zumba *
Mardi	17h30 - 18h15	Gym douce *
	18h15 - 19h00	Circuit training
	19h00 - 20h00	Pilates
	20h00 - 20h45	Body Boxe
Mercredi	10h00 - 11h00	Tai Chi
Jeudi	19h00 - 20h00	Renforcement musculaire
	20h15 - 21h00	Interval Training
ENFANTS / ADOS		
Lundi	17h15 - 18h00	Zumba 6 - 10 ans
	19h00 - 20h00	Zumba Ado *
Mardi	17h30 - 18h15	Gym douce Ado *
Jeudi	17h30 - 18h30	Multi-sports 6 -10 ans
* Cours accessibles aux adultes et ados		

Cette année les cours débuteront du 10 septembre avec un planning de 11 cours hebdomadaires.

Tarifs annuel : 95€ adultes 65€ enfants-étudiants

Inscriptions 2018-2019 à la salle polyvalente face à la mairie de Saulchery

Mardi 4 septembre de 18h à 20h

Jeudi 6 septembre de 18h à 20h

Pour les nouveaux adhérents : 1 certificat médical et 2 photos d'identité.

Pour les anciens adhérents le certificat médical est valable 3 ans, il vous sera simplement demandé de remplir un questionnaire médical.

Amélie, Alexia et Amalia (nos supers coaches) seront toujours là pour vous dispenser les cours et vous faire progresser tout au long de l'année.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, les cours d'essais sont gratuits.

Retrouvez toute notre actualité sur la page
- Facebook de "Bouger Avec Saulchery"
- Le site Internet de la mairie de Saulchery

Pour tous renseignements :
Mail : bouger.gym@gmail.com
Francine : 06 86 96 98 43

Bonne rentrée à tous
L'équipe de "Bouger avec Saulchery"

Les Papous Scéniques

"Les Papous Scéniques" sur toutes les scènes !

Créée fin 2016, l'association "Les Papous Scéniques" commence à écumer les scènes de la région.



Bacchus

spectacle théâtral sur le vin

Le Vin ! Les écrivains n'ont cessé de célébrer ce breuvage à la fois naturel et enivrant. Boileau, Alphonse Allais seront de la partie. Ce spectacle théâtral plein d'humour et saupoudré de sketches et de chansons à boire vous ravira les papilles !



Cette comédie peut être proposée dans des lieux atypiques : Restaurants, caves, domaines
Vous désirez réunir des amis pour une soirée ou une après-midi. Pourquoi pas une pièce de théâtre ?

Avides d'expériences insolites, de plus en plus de personnes invitent des compagnies de théâtre à se produire dans leur résidence. L'occasion pour le public et les comédiens de nouer un lien privilégié le temps d'une représentation. Les invités réunis ont reçu leur invitation du propriétaire du lieu à l'occasion d'une fête, anniversaire, moment convivial... Deux comédiens sortent de la cuisine. Le silence se fait...

Destination La Fontaine

spectacle familial dès 5 ans

D'après Jean de La Fontaine

2 aventuriers de l'espace débarquent sur une planète inconnue... Ils découvrent une malle qui contient un livre : Les Fables de La Fontaine... Cette trouvaille va les précipiter dans un univers fabuleux.

Spectacle adapté en milieu scolaire, centres de loisirs, bibliothèques, etc...



Les Papous Scéniques

Qu'est-ce qu'on mange ?

spectacle familial dès 5 ans

L'histoire de la nourriture à travers les âges. De la préhistoire à nos jours, en passant par le moyen âge et jusqu'à un avenir incertain. Des personnages brossés avec humour.



Nous avons organisé en mars 2018 la première édition de Passion Sud Aisne Festival de Théâtre Amateur de Saulchery. La deuxième édition aura lieu en mars 2019, la programmation est en cours !

Suivez nous sur notre site <http://papous-sceniques.cdutheatre.fr>

Jean-Claude PERRAUX



Forum ouvert

Moi, j'aime(ra)is à Saulchery

Faire ce qu'on aime, parler de ce qu'on aimerait faire.

En novembre, à la salle communale, nous vous proposons un évènement sur le thème « moi, j'aime(ra)is à Saulchery ».



Pourquoi cet évènement ?

Pour passer un moment agréable ensemble, s'amuser, se rencontrer, faire et créer des choses ensemble.

Qu'allons nous faire durant cette après-midi ?

Partager nos passions, nos rêves, nos souvenirs, nos souhaits pour Saulchery.

Que se passera-il concrètement ?

Ça dépendra de ce que les participant-e-s proposeront et feront.

On pourra y faire des choses, ou ouvrir des discussions qui pourraient aboutir à des projets.

En tant que participant-e, comment puis-je proposer ce que je veux ?

Au début de l'évènement, chacun participant-e sera invité-e à annoncer son intention.

Comment allons nous nous organiser ?

Les participant-e-s seront guidé-e-s par une personne qui a déjà participé et organisé ce type d'évènement.

J'aime jouer à la pétanque, on pourrait y jouer ?

Oui, apporte un jeu, en début de séance, tu pourras le proposer.

Avant, dans le village, il y avait des fêtes extraordinaires, on pourrait parler de ça ?

Oui, tu pourrais même apporter des photos, je connais déjà 3 personnes qui seraient très intéressées pour les voir.

J'aimerais créer un club de randonnée, c'est possible ?

Tu pourras proposer d'en discuter, et peut être que ces discussions vous conduiront à créer ce club.

Je n'ai rien à proposer !!!

Tu pourras te contenter de participer aux activités proposées par les autres.

Serais-je certain-e d'y trouver quelque chose qui me convient ?

Tu pourras circuler d'une activité à l'autre, et t'arrêter lorsque ça te convient.

Ce sera quand ?

Courant du mois de novembre, lorsque la date sera définie, vous trouverez l'information sur le site <http://saulchery.fr> et sur <https://frama.link/saulchery>

D'autres questions ?

Pose tes questions sur <https://frama.link/saulchery>

Wilfrid LANCELLE



Sam's Majors



Compétition ou loisir, à vous de choisir !

La fin de saison sportive a apporté de belles satisfactions au club. Les résultats sont très bons, avec notamment le titre de Vice-Champion de France N3 2018 pour Thomas ZAMORA.

Les animations et défilés ont ensuite permis de présenter au public venu très nombreux les nouvelles chorégraphies de l'année.

Le club a repris ses entraînements dès début septembre.
Venez nous rencontrer, et échanger avec les jeunes licenciés.
A partir de 3 ans, fille ou garçon, tout le monde peut pratiquer.
Contact : 06.85.49.22.28

Françoise BORDEREAU



Tennis de table



Venez jouer gratuitement au ping-pong les lundis soir de 20h15 à 22h30 à la salle des fêtes de Saulchery.



Vos photographies



Voici un extrait de photos de votre village par Célia Bauvais et Stéphanie Granet. Vous pouvez en voir plus encore ici : <http://saulchery.fr/village/vos-photographies>.

Nous nous ferons un plaisir de publier ici et sur le site internet vos images où le village, sa faune, sa flore sont les héros : monvillage@saulchery.fr

Sandra COUSIN

© Célia BAUVAIS



© Stéphanie GRANET

